

**Arrondissement
de Draguignan**
Séance du :

20/03/2026

Date de la convocation :
16/03/2026

MAIRIE DE COMPS SUR

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

ID : 083-218300440-20260320-2026_11-DE

EXTRAIT D

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de **COMPS sur ARTUBY**

N° de la délibération 2026_11	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	11	11	11

L'an deux mille vingt-six et le 20 mars à 14h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. - GRANDAZZI Sandri
ne - CAMOIN Yves - LAUGIER Lucette - SANTAMARIA Patrick GAYMARD Marie-José - BRUN
Jérôme - GARIBAL Alexa - CAMOIN Laurent - COUX Magali et TROIN François

Secrétaire de séance : GARIBAL Alexa

Objet : **Commission Communale des Forêts**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de constituer une Commission
Communale des Forêts.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

-ELIT les membres de la Commission Communale des Forêts :

- Président : le Maire - BARALE Alain
- Adjointes : les Conseillers Municipaux - SANTAMARIA Patrick
- CAMOIN Yves
- GRANDAZZI Sandrine
- LAUGIER Lucette
- TROIN François
- Membres : les Propriétaires - LAUGIER Claude
- MICHEL Robert
- GRANDAZZI Yvette
- Le Technicien de l'O.N.F. - LOUIS Cécilia

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: **23 MARS 2026**
et publication le: **23 MARS 2026**
Le Maire

Le Maire
A. BARALE


